

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DELIBERATIONS N°: 13**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-neuf, le mardi 12 mars à 16h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 4 mars 2019, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7**

**PRÉSENTS :**

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACHE, Marc PARISSET

**ABSENTS :**

Édouard BOS, Michel JORCIN

**POUVOIRS :**

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET : Programme de travaux en Forêt communale d'Oulles-en-Oisans**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le programme de travaux proposé par l'ONF. Celui-ci prévoit l'entretien de 2 km de sentiers de gestion sylvicole pour un montant de 2 460,00 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
et à l'unanimité,  
décide de ne pas retenir le programme de travaux proposé.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme



**Le Maire,**  
**Stéphane GIRARD**

